REMPART MUTUELLE

Protéger, au sens fort

GARANTIES COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

ÉTUDIANTS & APPRENTIS

Année universitaire 2025 > 2026

Tarifs et prestations à compter du 1er septembre 2025

Garanties exclusivement réservées aux étudiants et apprentis jusqu'à 28 ans.

Les taux et les montants indiqués (forfait par année universitaire) sont ceux du remboursement cumulé de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et de la mutuelle, dans la limite des frais engagés et sur la Base de Remboursement (BR) en vigueur au 01/01/2025. Toute évolution de la BR pourra entraîner des modifications du niveau de nos remboursements. En application de l'article L871-1 du code de la Sécurité Sociale, les franchises médicales applicables ainsi que la baisse de la part légale dans le cadre de non respect du parcours de soins ne sont pas pris en charge.

		FORME 13,00 €/mois 156 €/an	VITALITÉ 23,50 €/mois 282 €/an	TONUS 35,00 €/mois 420 €/an
HOSPITALISATION	Honoraires - Examens préalables - Frais de séjour	100%	100%	100%
	Indemnités forfaitaires en cas d'urgence (1)	OUI	OUI	OUI
	Frais d'accompagnant (repas + lit) (2) + (3)	-	-	25 €/jour
	Dépassements d'honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste en chirurgie : remboursement à hauteur de 50 % du montant des honoraires conventionnés, dans la limite de 500 € (3)	OUI	OUI	OUI
	Dépassements d'honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste en chirurgie ambulatoire : 50 % du dépassement dans la limite de 500 € (3)	OUI	OUI	OUI
	Cure thermale en milieu hospitalier	100%	100%	100%
	Frais d'accouchement	100%	100%	100%
	Dépassements d'honoraires du gynécologue et de l'anesthésiste : remboursement à hauteur de 50 % du montant des honoraires conventionnés, dans la limite de 500 € (3)	OUI	OUI	OUI
	I.V.G. (Interruption Volontaire de Grossesse)	100%	100%	100%
	Forfait journalier (4)	Frais réels	Frais réels	Frais réels
	Chambre particulière (5)	-	45 €/jour	47 €/jour
	Chambre particulière en ambulatoire (6)	-	15 €/jour	15 €/jour
	Frais de transport remboursés SS (7)	100%	100%	100%
SOINS COURANTS	Pharmacie	100%	100%	100%
	Honoraires médicaux (consultations, visites, ...) (8)	100%	100%	100%
	Radios, densitométrie osseuse et traitements par rayon	-	100%	100%
	Analyses de laboratoire	100%	100%	100%
	Piqûres et soins infirmiers	-	100%	100%
	Massages et rééducation (kinésithérapeute)	-	100%	100%
	Autres auxiliaires médicaux	-	100%	100%
	Mon soutien PSY : séances d'accompagnement psychologique remboursées par la S.S.	100%	100%	100%
	Audioprothèse (par appareil)	-	100%	350 €
	Petite orthopédie	-	100%	150%
	Réseau de soins ACTIL - Tarifs négociés auprès des professionnels de santé			
OPTIQUE	Ophtalmologie	-	100%	100%
	Fournitures Optiques — **Forfait annuel au choix**	-	100%	100%
	Lunettes	⊕	⊕	⊕
	• Monture — jusqu'à	-	35 €	60 €
	• Verres Unifocaux — jusqu'à	-	70 € (35 €/unité)	110 € (55 €/unité)
	ou Verres Multifocaux — jusqu'à	-	70 € (35 €/unité)	160 € (80 €/unité)
	ou Lentilles acceptées par la Sécurité Sociale — jusqu'à	-	105 € (52,50 €/unité)	170 € (85 €/unité)
	ou Lentilles refusées par la Sécurité Sociale (3) — jusqu'à	-	-	170 € (85 €/unité)
	Traitement au laser de la Myopie ou autre chirurgie réfractive (3)	-	-	170 €/oeil
	Réseau de soins ACTIL - Tarifs négociés auprès des professionnels de santé			
DENTAIRE	Soins dentaires — **Remboursements annuels non plafonnés**	100%	100%	100%
	Prothèses dentaires	-	150%	200%
	Inlay - Onlay	-	100%	150%
	Orthodontie			
	• acceptée par la Sécurité Sociale	-	150%	175%
	• refusée par la Sécurité Sociale (BR reconstituée)	-	-	-
	Implantologie (jusqu'à 2 par an) — **Soins non cumulables**	-	90 €/unité	150 €/unité
	Parodontologie — **Soins non cumulables**	-	180 €/an	300 €/an
PRÉVENTION & AUTRES PRESTATIONS (3)	Traitement anti-tabac sur prescription médicale (1)	30 €	70 €	200 €
	Forfait actes hors nomenclature non remboursés Sécurité Sociale dont pilules contraceptives 3ème et 4ème génération (1)	30 €	30 €	70 €
	Vaccins anti-grippe, contre la méningite et le choléra	-	-	OUI
	Forfait pour actes lourds supérieurs à 120 €	OUI	OUI	OUI
	Ostéopathie ou Chiropractie ou Etiopathie ou Podologie-Pédicurie ou Diététicien-Nutritionniste (Praticiens diplômés), Acupuncture, Psychomotricité (sur presciption médicale) (1)	-	-	4 séances 25 €/séance
	Cure Thermale hors Hôpital (barème forfaitaire) (1) + (7)	-	-	100% + 160 €
	Certificat médical attestant de l'absence de non contre indication à la pratique du sport, réalisé par un médecin du sport (9)	30 €	30 €	30 €

(1) Nous consulter. (2) En chirurgie : Enfants de moins de 15 ans et adulte handicapé sans limite. Adulte : 15 jours si intervention ≥ 250 €. En hospitalisation médicale : Enfant jusqu'à 12 ans et adulte handicapé : limité à 15 jours par an. (3) Prestations sans tiers payant. (4) Chirurgie : durée illimitée Hospitalisation Médicale : 120 jours par an dont limitation à 40 jours en neuropsychiatrie. Maison de soins de suite (convalescence, repos et réadaptation), maison de régime et assimilés, maison d'enfants à caractère sanitaire : nous consulter. (5) Selon option, jusqu'à 50 € par nuit en clinique et tarif conventionnel en hôpital : Prestation exclue en Forme. Chirurgie et maternité : durée illimitée (sauf Vitalité : 30 jours par an). Hospitalisation médicale : Vitalité : exclue. Tonus et Brio : 90 jours par an dont Neuropsychiatrie 40 jours. Prestation non prise en charge en maison de soins de suite (convalescence, repos et réadaptation), ainsi qu'en maison de régime et assimilés. (6) Dans la limite de 5 jours par an. (7) Après accord Sécurité Sociale. (8) Consultations et visites de psychiatres, psychothérapeutes et psychologues non prises en charge en garantie Forme. La majoration pour consultation injustifiée à domicile non remboursée par la Sécurité Sociale n'est pas prise en charge dans cette prestation. (9) Montant forfaitaire par acte et par an. Remboursement jusqu'à 4 par famille (2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants) après accord de notre Médecin Conseil.

SERVICES REMPART INCLUS DANS VOTRE COUVERTURE SANTÉ

REMPART ASSISTANCE

Un imprévu de santé, une urgence médicale ?
Après accord préalable, obtenez la prise en charge de certaines prestations comme l'aide-ménagère, la garde d'enfants et d'animaux de compagnie, le soutien scolaire, l'acheminement de médicaments, des frais médicaux à l'étranger.

REMPART AVANTAGES

Nous prenons soin de votre pouvoir d'achat.
Bénéficiez de tarifs préférentiels auprès d'enseignes locales et nationales pour réduire vos dépenses du quotidien : équipement de la maison, courses, voyages, loisirs, bien-être, presse, services, hôtels, cinéma, restaurants...
avantages.rempartmutuelle.fr

REMPART PARENTALITÉ

Post-partum difficile, épuisement mental et physique, état émotionnel à risque, harcèlement scolaire, décrochage scolaire... ce service apporte une aide et un soutien psychologique aux parents et grands-parents confrontés à des difficultés éducatives dans le foyer, en tout anonymat et confidentialité
parentalite.rempartmutuelle.fr

REMPART SOLIDARITÉ

Les conseillers REMPART SOLIDARITÉ sont à l'écoute pour détecter les moments de rupture de vie. Ils vous accompagnent et vous aident à trouver des solutions concrètes face aux problématiques du quotidien, qu'elles soient familiales, professionnelles ou financières : logement, équilibre budgétaire, perte d'emploi... Ce service unique vous propose des réponses aussi bien matérielles que psychologiques, sociales ou médicales.
solidarites.rempartmutuelle.fr

médecin direct

Ce service de téléconsultation médicale vous permet de consulter un médecin en ligne, où que vous soyez, avec ou sans rendez-vous. REMPART MUTUELLE prend en charge à 100% vos consultations avec un médecin généraliste (hors spécialistes).
medecindirect.fr

REMPART POCKET

REMPART POCKET, bien plus qu'une application mobile. Elle permet d'accéder à tout l'univers REMPART et à l'ensemble des services de l'Espace Adhérent directement sur son smartphone.

App Store Google Play

AVEZ-VOUS PENSÉ À LA RESPONSABILITÉ CIVILE & INDIVIDUELLE ACCIDENT ?

L'offre "Proxime Etudiants" couvre les conséquences financières des dommages que vous pourriez causer à un tiers, que ce soit dans la vie privée, universitaire, ou lors de stages professionnels.
Cotisation : 16 €/an.

LA SOLUTION « MOBILITE INTERNATIONALE » par REMPART MUTUELLE

Durée d'adhésion : à partir de 7 jours jusqu'à 12 mois

Vous partez à l'étranger pour vos stages ou vos études ?
Les frais de santé sont très variables d'un pays à l'autre et peuvent parfois coûter très cher.
La couverture santé dont vous bénéficiez n'est souvent pas valable à l'étranger.
Aussi, il est indispensable d'avoir une protection spécifique avec des garanties particulières : assistance rapatriement et juridique, soutien psychologique, responsabilité civile...
REMPART MUTUELLE vous propose des formules internationales qui vous garantissent la meilleure prise en charge.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller dans l'une de nos agences au **0 970 82 81 80**
(appel non surtaxé)

rempartmutuelle.fr

REMPART MUTUELLE

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée sous le n° SIREN 776950537. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4, place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Document non contractuel. MDR/202507/CIAL/FGARANTIES/ETUDIANTS